

## **2 FRÈRES**

Société civile immobilière  
Au capital de 1 500 euros  
Siège social : Rue Jean l'Herminier,  
24 Route des Roches, 76350 OISSEL

### **ACTE DE NOMINATION DU GÉRANT**

LES SOUSSIGNES :

**Monsieur Emre ULUTAS,**  
Demeurant Appt 150, Le Chêne, Rue Gadeau de Kerville, 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN,

*Et*

**Monsieur Ahmet ULUTAS,**  
Demeurant Rue Jean l'Herminier, 24 Route des Roches, 76350 OISSEL,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2 FRÈRES, société civile immobilière au capital de 1 500 euros, dont le siège est Rue Jean l'Herminier, 24 Route des Roches, 76350 OISSEL,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19 mai 2026,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

**Monsieur Emre ULUTAS,**  
Né le 09 septembre 1988 à HALFETI (TURQUIE),  
De nationalité turque,  
Demeurant Appt 150, Le Chêne,  
Rue Gadeau de Kerville, 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN,

Monsieur Emre ULUTAS dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Emre ULUTAS accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

*Le présent acte sera signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme Jesignexpert.com permettant la remise d'un exemplaire numérique aux signataires et garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.*

Fait à OISSEL,  
Le 19 mai 2026.

**Emre ULUTAS**

« Bon pour acceptation du mandat de gérant »

**Ahmet ULUTAS**